

Discriminations : c'est dans le milieu scolaire que les moqueries débutent



[Harcèlement à l'école : le gouvernement se ridiculise encore \[caricature\] – Actuchomage – publié le 26 janvier 2012](#)

Les discriminations dans la scolarité existent malgré les efforts produits par les établissements français afin de promouvoir l'égalité entre les étudiants, quel que soit leur âge.

Parents, pensez-vous que votre enfant a déjà été victime, témoin ou même acteur **d'exclusion, différenciation, moqueries** ? En France, il est obligatoire d'être scolarisé, au moins jusqu'à 16 ans. Dès le plus jeune âge, des enfants se retrouvent donc face à des **discriminations** sans aucune raison valable. Ce qui les rend donc incapables de continuer leur formation morale et physique, nécessaire à leur vie future et au développement de leur confiance en eux. Cette **action de différencier** toute personne d'un groupe est, dans tous les cas, **punie par la loi**, y compris dans d'autres milieux comme l'emploi.

Malgré ça, l'application de punitions et autres mesures de dissuasion ne parvient pas à arrêter les **discriminations** comme le vérifient les chiffres provenant d'une projection du ministère : le nombre total **d'élèves harcelés** de façon sévère est de 383.830 élèves et de 700.600 élèves si l'on inclut le **harcèlement** modéré, en 2015. [Une enquête réalisée par l'Unicef](#) et l'Observatoire international de la violence à l'école évoque les pourcentages ci-contre : A l'école, 5 % des élèves de CE2, CM1 et CM2 seraient victimes de **harcèlement** sévère contre 12 % des écoliers si l'on considère le **harcèlement** modéré. Au collège, selon différentes enquêtes, les chiffres sont en augmentation avec 7 % des collégiens qui subissent du **harcèlement** sévère. Si l'on inclut le **harcèlement** modéré, cela concerne cette fois 10 % des collégiens soit 332 000 élèves. Cependant, d'après plusieurs études internationales, au lycée, le harcèlement est en baisse avec un taux de 3,4 %, **discriminations** modérées incluses.

Célia MESSADEK et Martin CORBIN.